

**Aux prêtres, aux diacres, aux LEME,
aux communautés religieuses
et à tous les fidèles**

Saint-Etienne, le 7 novembre 2020

Chers amis,

Comme vous le savez le Conseil d'Etat a été saisi par différents groupes de catholiques, dont Mgr Eric de Moulin-Beaufort au nom de la Conférence des Evêques de France, à propos de la liberté de culte en ce temps de confinement.

Les pouvoirs publics peuvent donner des limites aux rassemblements en ces périodes de grave crise sanitaire, et c'est même de leur responsabilité. Comme chrétiens, membres de la société, non seulement nous y sommes soumis comme les autres, mais nous voulons vivre pleinement cette solidarité, sans nous engager dans des revendications catégorielles déplacées ou opportunistes. Cependant les pouvoirs publics n'ont pas à intervenir sur la nature des rassemblements dans une église, ni à décider de ce qui est essentiel ou non pour des croyants. C'est sur ce point-là que le décret du 29 octobre dernier était contestable, et de plus sujet à des interprétations très diverses. Le Conseil d'Etat s'est prononcé, et s'il ne nous a pas donné entièrement raison, il a clarifié un certain nombre de points et soulevé de vraies questions. Je vous joins donc son communiqué de presse qui nous éclaire sur ce qu'il est possible de faire aujourd'hui et qui ouvre des perspectives pour les prochaines semaines.

Sur les questions qui concernent notre rapport à la société, les positionnements entre nous, et au sein de nos communautés, peuvent être très différents et souvent clivants. Cependant, ensemble nous formons une seule Eglise. Pour servir sa communion, nous avons à être respectueux les uns des autres et justes dans nos positionnements. D'une part il nous faut être sérieux dans l'application des mesures sanitaires, et d'autre part nous engager, autant que possible dans ce contexte, pour que la foi soit nourrie, pour que la charité soit active, en particulier auprès des plus fragiles, et pour que l'espérance soit fortifiée.

Unis par notre commun désir de suivre le Christ et de vivre l'Evangile, je vous souhaite un bon dimanche, bien que malheureusement nous ne puissions pas nous retrouver pour célébrer ensemble l'Eucharistie.

*Que le Seigneur vous bénisse.
Très fraternellement.*



+ SYLVAIN BATAILLE
Evêque de Saint-Etienne